



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire :

Le Jeudi 31 Mars 2022

à 18 h 30

à la Mairie (Salle du Conseil)

Ordre du jour :

- Participation de Saint-Aubin-Celloville à EIE
- Tarifs applicables pour la mise en place des enseignes
- Création de poste d'agent technique pour 5 mois
- Création de poste d'agent pour la cantine et le ménage de l'école
- Tarif du repas pour la fête communale
- Modification des indemnités des élus.
- Tarifs communaux
- Taux d'imposition
- Subvention aux Associations
- Compte Administratif 2021
- Compte Gestion 2021
- Budget Primitif 2022

Le 24 Mars 2022,

Le Maire,

DEHAIL Maxime.

